

Mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Objet : Préoccupations du Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda concernant le projet de la Mine Horne 5

Introduction

Le Regroupement des organismes communautaires (ROC) de Rouyn-Noranda, regroupant une trentaine d'organismes œuvrant dans divers secteurs de soutien social et communautaire, souhaite exprimer ses inquiétudes face aux répercussions potentielles du projet de la nouvelle mine Horne 5 sur la population locale. Bien que nous sommes conscients des retombées économiques que ce projet pourrait apporter, notamment par la création de 800 à 1000 emplois lors de la phase de construction, et 500 emplois pendant l'exploitation du site, il est essentiel de considérer les conséquences sociales qui pourraient aggraver une situation déjà fragile dans plusieurs domaines.

Dans ce mémoire, nous mettrons de l'avant deux préoccupations majeures qui doivent être prises en compte avant que le gouvernement n'accorde son aval à ce projet : la crise du logement et la pression accrue sur les services sociaux et communautaires.

Accentuation de la crise du logement

La ville de Rouyn-Noranda est déjà confrontée à une crise du logement, affectant un grand nombre de ses résidents. Plusieurs facteurs, tels que les salaires élevés des travailleurs miniers, le faible niveau de réglementation au niveau des propriétaires pour empêcher les hausses abusives de loyer les et la difficulté croissante pour les ménages à faible revenu de trouver des logements abordables, exacerbent cette crise. Avec le projet de la Mine Horne 5, le ROC de Rouyn-Noranda craint une aggravation de cette situation pour les raisons suivantes :

1. **Relocalisation de 200 ménages :** La création d'une zone tampon autour de la Fonderie Horne entraînera le déplacement de 200 ménages, dont plusieurs à faible revenu. Dans un contexte où l'offre de logements est déjà insuffisante, cette relocalisation augmentera la pression sur un marché immobilier déjà tendu.
2. **Augmentation des coûts de logement :** L'arrivée de centaines de travailleurs dans le cadre du projet minier, conjuguée à la rareté des logements disponibles, entraînera inévitablement une hausse des loyers. Cette augmentation affectera particulièrement les ménages vulnérables, augmentant les risques d'itinérance et limitant l'accès à des logements abordables.

Face à cette situation, il est impératif que des mesures spécifiques soient mises en place pour garantir la construction ou la mise en disponibilité de nouveaux logements sociaux ou du moins des logements à faible coût, tout en prévenant la spéculation immobilière, afin de protéger une partie croissante de la population.

Pression sur les services sociaux et communautaires

Les services sociaux et communautaires à Rouyn-Noranda subissent déjà une forte pression en raison d'une demande croissante. Cela s'explique par plusieurs facteurs : l'appauvrissement d'une partie de la population lié à l'inflation, le vieillissement démographique et l'arrivée de nouveaux résidents, notamment des travailleurs migrants. Le ROC de Rouyn-Noranda craint que l'arrivée de plusieurs centaines de travailleurs supplémentaires et de leurs familles ne fasse qu'amplifier cette situation pour plusieurs raisons :

1. **Accès limité aux services de santé** : Les services de santé, qu'ils soient publics, privés ou communautaires, sont déjà saturés, avec des temps d'attente prolongés et des services parfois indisponibles. L'arrivée de nouveaux travailleurs risquerait d'aggraver cette saturation, en particulier dans les domaines déjà sous-financés comme la santé mentale.
2. **Services communautaires surchargés** : Les organismes communautaires, qui soutiennent les personnes vulnérables, peinent à répondre aux besoins actuels. Nous observons des listes d'attente croissantes et un manque de ressources pour répondre aux demandes. L'affaiblissement du tissu social, combiné au vieillissement de la population et à une demande accrue de services, pourrait créer une situation insoutenable pour les organismes et les personnes qu'ils desservent. Cette situation affectera particulièrement les femmes, qui, en raison de leur statut socioéconomique souvent inférieur, sont surreprésentées parmi les familles monoparentales et les victimes de violence.

Le ROC de Rouyn-Noranda demande donc que des évaluations exhaustives des capacités actuelles des services sociaux et communautaires soient menées avant toute décision concernant la mise en place de la Mine Horne 5. Un plan de soutien financier et de renforcement de ces services devra également être instauré pour prévenir une détérioration de la qualité de vie dans la région.

4. Conclusion

Le ROC de Rouyn-Noranda reconnaît les impacts potentiels du projet de la Mine Horne 5 sur la vitalité économique de la ville de Rouyn-Noranda (revenus élevés des travailleurs de la mine, revenus provenant des taxes municipales, retombées pour les entreprises locales de biens et services, etc.). Nous reconnaissons également l'apport potentiel pour le milieu communautaire et culturel des divers programmes de dons et commandites qui sont souvent mis en place par les minières comme contribution à la communauté. Nous croyons toutefois qu'il faut aller au-delà de ce modèle de dons et commandites sélectifs et "imposer ou encourager" la compagnie minière à investir dans les infrastructures qui lui sont nécessaires pour ses opérations afin que ces dernières puissent également contribuer au développement social de notre communauté et améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

De plus, il est impératif que ce projet minier soit évalué dans une perspective globale, en tenant compte de ses répercussions sociales. En tant que regroupement œuvrant auprès des personnes vulnérables, nous exhortons le gouvernement à faire preuve de prudence et à considérer les impacts à long terme sur le logement et les services sociaux.

La population de Rouyn-Noranda a déjà été lourdement affectée par la présence de la Fonderie Horne. Nous ne pouvons pas permettre qu'un nouveau projet aggrave les problèmes sociaux existants sans qu'une stratégie claire soit mise en place pour y faire face. Nous espérons que nos préoccupations seront entendues et que des mesures correctrices seront mises en œuvre pour éviter l'aggravation des problèmes sociaux.



Christian Milot

Pour le
Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda